

*États financiers de la
Financial Statements of the*

**FONDATION DE LA CITÉ
COLLÉGIALE INC.**

*31 mars 2011
March 31, 2011*

Deloitte & Touche, s.r.l.
800 - 100, rue Queen
Ottawa, ON K1P 5T8
Canada

Tel: (613) 236-2442
Fax: (613) 236-2195
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil d'administration de la
Fondation de la Cité collégiale Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de la Cité collégiale Inc. (la "Fondation"), qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats - Fonds de fonctionnement, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Independent Auditor's Report

To the Board of Directors of the
Fondation de la Cité collégiale Inc.

We have audited the accompanying financial statements of the Fondation de la Cité collégiale Inc. (the "Foundation") which comprise the balance sheet as at March 31, 2011, and the statements of operations - Operating Fund, changes in fund balances and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le _____ 2011

Independent Auditor's Report (continued)

Auditor's Responsibility (continued)

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Foundation as at March 31, 2011 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

_____, 2011

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
États financiers
31 mars 2011

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Financial Statements
March 31, 2011

	<u>PAGE</u>	
État des résultats - Fonds de fonctionnement	1	Statement of Operations - Operating Fund
État de l'évolution des soldes de fonds	2	Statement of Changes in Fund Balances
Bilan	3	Balance Sheet
État des flux de trésorerie	4	Statement of Cash Flows
Notes complémentaires	5 - 14	Notes to the Financial Statements

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
 État des résultats - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice clos le 31 mars 2011

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
 Statement of Operations - Operating Fund
 year ended March 31, 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	
Revenus			Revenues
Dons, commandites et collectes de fonds	2 739 597 \$	607 204 \$	Donations, sponsorships and fundraising
Revenu de gestion du stationnement	1 493 803	-	Parking management revenue
Bingos	35 354	27 427	Bingos
Revenus de placements	201 786	229 421	Investment income
	<u>4 470 540</u>	<u>864 052</u>	
Dépenses			Expenses
Salaires et charges sociales	199 965	181 615	Salaries and benefits
Licence du stationnement	456 821	-	Parking management license
Entretien des aires de stationnement	361 267	-	Parking area maintenance
Papeterie, impression et dépenses de bureau	9 691	20 370	Supplies, printing and office expenses
Relations publiques et frais de représentation	12 485	47 243	Public relations and promotion
Services contractuels	27 102	21 205	Contractual services
Frais de voyage	4 819	10 260	Travel expense
Honoraires professionnels	13 258	11 525	Professional fees
Activités de prélèvement de fonds	71 099	97 613	Fundraising expense
Bourses versées aux étudiants	272 910	293 023	Student scholarships
Dons versés au Collège	3 041 123	221 198	Donations to the College
	<u>4 470 540</u>	<u>904 052</u>	
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	-	(40 000) \$	EXCESS OF EXPENSES OVER REVENUE

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
 État de l'évolution des soldes de fonds
 de l'exercice clos le 31 mars 2011

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
 Statement of Changes in Fund Balances
 year ended March 31, 2011

	Fonds de fonctionnement		Fonds de dotation		
	Operating Fund	2011	Endowment Fund	2010	
SOLDES AU DÉBUT	25 732 \$	8 252 519 \$	8 226 787 \$	6 722 132 \$	BALANCES, BEGINNING OF YEAR
Excédent des dépenses sur les revenus	-	-	-	(40 000)	Excess of expenses over revenue
Changement net des gains non réalisés de l'exercice sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	451 810	451 810	637 341	Net change in unrealized gains on available-for-sale financial assets during the year
Apports reçus à titre de dotation	-	698 750	698 750	933 046	Endowment contributions
SOLDES À LA FIN	25 732 \$	9 403 079 \$	9 377 347 \$	8 252 519 \$	BALANCES, END OF YEAR
Solde cumulé des gains (pertes) non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente à la fin	- \$	389 021 \$	389 021 \$	(62 789) \$	Accumulated unrealized gains (losses) on available-for-sale financial assets, end of year

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
 État des flux de trésorerie
 de l'exercice clos le 31 mars 2011

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
 Statement of Cash Flows
 year ended March 31, 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Cash flows related to operating activities
Excédent des dépenses sur les revenus	- \$	(40 000) \$	Excess of expenses over revenue
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation			Changes in non-cash operating working capital balance
Intérêts à recevoir	2 289	(21 326)	Interest receivable
Frais payés d'avance	(7 114)	-	Prepaid expenses
Créditeurs et frais courus	(5 100)	6 800	Accounts payables and accrued liabilities
Apports reportés	(280 518)	219 271	Deferred contributions
	<u>(290 443)</u>	<u>164 745</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			Cash flows related to investing activities
Montants à recevoir de La Cité collégiale	1 189 049	101 090	Amount receivable from La Cité collégiale
Montants à recevoir	(1 380 500)	-	Amounts receivable
Acquisition nette placements à long terme	(212 744)	(1 174 811)	Net acquisition in long-term investments
	<u>(404 195)</u>	<u>(1 073 721)</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			Cash flows related to financing activities
Apport reçu à titre de dotation	698 750	933 046	Endowment contributions
Augmentation de l'encaisse	4 112	24 070	Increase in cash
Encaisse au début de l'exercice	53 772	29 702	Cash, beginning of year
Encaisse à la fin de l'exercice	57 884 \$	53 772 \$	Cash, end of year

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.

Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2011

1. NATURE DE L'ORGANISME

La Fondation de la Cité collégiale inc. (la "Fondation"), constituée sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, est un organisme sans but lucratif dont le but est de recueillir des fonds pour le bénéfice de la Cité collégiale (le "Collège") afin d'améliorer la qualité de l'éducation par l'achat d'équipement, de matériel pédagogique et de fournitures et par l'émission de bourses et d'aide financière aux étudiants du Collège, particulièrement à ceux et celles qui, sans cette aide, ne pourraient poursuivre leurs études. La Fondation est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Méthode de comptabilisation

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Comptabilité par fonds

Afin d'observer les affectations prévues par rapport à l'utilisation des ressources qui lui sont disponibles, la Fondation maintient une comptabilité par fonds.

Le Fonds de fonctionnement reflète l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes.

Le Fonds de dotation présente l'accumulation du capital qui doit être maintenu de façon permanente afin d'offrir des programmes d'aide financière financés à même les revenus générés par ce capital. Les intérêts gagnés par le Fonds de dotation sont comptabilisés aux apports reportés grevés d'affectations externes dans le Fonds de fonctionnement, et sont constatés comme revenus à l'état des résultats dans la mesure où des bourses ont été versées aux étudiant(e)s à même ces fonds.

Constatation des revenus

Les apports qui ne sont pas grevés d'affectations externes sont présentés à titre de revenus au cours de l'exercice concerné lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues vu le caractère incertain de leur perception.

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.

Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2011

1. NATURE OF THE ORGANIZATION

The Fondation de la Cité collégiale inc. (the "Foundation"), incorporated without share capital under the Ontario Business Corporations Act, is a not-for-profit organization whose goal is to raise funds for the benefit of the Cité collégiale (the "College") to improve the quality of education through the purchase of equipment, training material and supplies and by issuing scholarships and financial help to the College's students, especially those who would not be able to pursue their studies without such help. The Foundation is a charitable organization under the Income Tax Act.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) and include the following significant accounting policies:

Accounting method

The Foundation follows the deferral method of accounting for contributions.

Fund accounting

The Foundation uses fund accounting in order to better reflect the restrictions on the use of its resources.

The Operating Fund accounts for the use of resources relating to current operations.

The Endowment Fund presents the accumulated resources which must be maintained permanently to provide financial aid programs financed out of revenues earned by this capital. Interest earned by the Endowment Fund is included with the deferred contributions subject to external contributions in the Operating Fund, and is recognized as revenue within the statement of Operations to the extent that these funds have been awarded to students as scholarships.

Revenue recognition

Unrestricted contributions are recognized as current period revenues when received or receivable, if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Due to the uncertainty involved in collecting pledged donations, they are not recorded until received.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les apports affectés sont reconnus dans le Fonds de fonctionnement dans la période où les dépenses reliées sont encourues. Les montants sont utilisés selon le but exprimé par le donateur.

Les dons ou apports externes reçus à titre de dotations et dont les montants doivent être maintenus en permanence sont comptabilisés directement comme augmentation du solde du Fonds de dotation.

Les apports reçus sous forme de bien sont constatés dans le Fonds de fonctionnement à leur juste valeur dans la période où ils ont été reçus.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers. Cependant, si un apport s'avérait significatif, il serait divulgué par voie de note aux états financiers.

Les revenus de stationnement sont comptabilisés en fonction de l'année scolaire à laquelle ces revenus se rapportent et qui a débuté au cours de l'exercice.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont classés à titre d'instruments financiers disponibles à la vente et sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes de valeur non réalisés sont reconnus dans les soldes de Fonds. Tous gains et pertes réalisés sur disposition sont reflétés dans les revenus de placements.

Classement des instruments financiers

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Montants à recevoir	Prêts et créances
Intérêts à recevoir	Prêts et créances
Montant à recevoir de La Cité collégiale	Prêts et créances
Placements à long terme	Disponibles à la vente
Créditeurs et frais courus	Autres passifs

Les instruments financiers classés comme instruments détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats. Les actifs financiers classés soit comme actifs financiers détenus jusqu'à échéance, prêts et créances ou autres passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur et toutes les variations des gains et des pertes non réalisés sont constatées dans l'état de l'évolution des soldes de fonds.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Revenue recognition (continued)

Externally restricted contributions are recognized in the Operating Fund in the period in which the related expenses are incurred. Externally restricted amounts can only be used for the purposes designated by the donors.

Externally restricted endowment contributions which must be permanently maintained are recognized as direct increases in the fund balance of the Endowment Fund.

Contributions of goods are recognized in the Operating fund at their fair value in the period they have been received.

Contributions of services are not recognized in the financial statements as it is difficult to estimate their fair value. However, if a contribution would appear to be significant, disclosure would be made as a note to the financial statements.

Revenue from parking fees is recorded according to the school year to which the revenue pertains and which started during the fiscal year

Long-term investments

Long-term investments are considered to be available-for-sale and are carried at fair value with any unrealized gains or losses reflected to the Fund Balances. Any realized gains and losses on disposal are reflected in investment income.

Classification of financial instruments

Cash	Held-for-trading
Amounts receivables	Loans and receivables
Interest receivable	Loans and receivables
Amount receivable from La Cité collégiale	Loans and receivables
Long-term investments	Available-for-sale
Accounts payable and accrued liabilities	Other liabilities

Financial instruments classified as held-for-trading are measured at fair value with changes in fair value recognized in net income. Financial assets classified as held-to-maturity, loans and receivables or other liabilities are measured at amortized costs using the effective interest rate method. Financial assets classified as available-for-sale are measured at fair value with changes in unrealized gains and losses recognized in the Statement of Changes in Fund Balances.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les postes importants qui ont requis des estimations de la part de la direction sont les frais courus.

Modifications comptables futures

En 2010, l'Institut canadien des comptables agréés (l'ICCA) a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, les organismes sans but lucratif pourront choisir d'adopter soit les Normes internationales d'information financière (IFRS) ou PCGR pour organismes sans but lucratif. À l'heure actuelle, la Fondation prévoit utiliser les PCGR pour organismes sans but lucratif à compter du 1^{er} avril 2011.

3. GESTION DES CAPITAUX

Le capital de la Fondation se compose des actifs nets affectés d'origine externe ainsi que des actifs nets non grevés d'affectation tel que présenté au bilan. L'objectif de la Fondation, quant à la gestion du capital, est de maximiser le rendement sur les montants détenus et de minimiser le risque.

Les sommes détenues dans le Fonds de dotation sont détenues dans les placements décrits dans la note 4 des états financiers. Un comité de placement revoit le rendement du Fonds de dotation sur une base semestrielle. La politique de placement de la Fondation, révisée le 28 mai 2008 par le conseil d'administration, décrit la répartition des actifs, qui se présente comme suit :

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian GAAP requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Actual results could differ from these estimates.

Significant estimates made by management include accrued liabilities.

Future accounting changes

In 2010, the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) issued a new accounting framework applicable to Canadian not-for-profit organizations. Effective for fiscal years beginning on or after January 1, 2011, not-for-profit organizations may adopt either International Financial Reporting Standards or GAAP for not-for-profit organizations. The Foundation currently plans to adopt GAAP for not-for-profit organizations effective April 1, 2012.

3. CAPITAL MANAGEMENT

The Foundation's capital is composed of externally restricted and unrestricted net assets as presented in the balance sheet. The Foundation's objective when managing capital is to maximize the performance of held amounts and to minimize the risk.

Amounts held in the Endowment Fund are held in investments identified in note 4 to the financial statements. An investment committee reviews the performance of the Endowment Fund on a semi-annual basis. The investment policy of the Foundation, revised on May 28, 2008 by the board of directors, describes the allocation of assets, as follows:

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2011

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2011

3. GESTION DES CAPITAUX (suite)

<u>Actif</u>	<u>Minimum</u>	<u>Cible/ Target</u>	<u>Maximum</u>	<u>Assets</u>
Encaisse et marché monétaire	nul %	5 %	30 %	Cash and money markets
Titres à revenu fixe	25 %	50 %	75 %	Fixed income equity
Actions canadiennes de grande capitalisation	10 %	20 %	30 %	Canadian equities, large capitalization
Actions canadiennes de petite capitalisation	nul %	5 %	10 %	Canadian equities, small capitalization
Actions américaines	5 %	10 %	15 %	U.S. equities
Actions étrangères	5 %	10 %	15 %	Global equities

La Fondation s'est conformée aux restrictions externes et à la politique de placement tout au long de l'exercice.

3. CAPITAL MANAGEMENT (continued)

The Foundation was in compliance with the external restrictions and the investment policy throughout the year.

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2011

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2011

4. PLACEMENTS À LONG TERME

4. LONG-TERM INVESTMENTS

	2011		2010	
	Coût	Juste valeur et valeur comptable <u>Fair Value and Carrying Value</u>	Coût	Juste valeur et valeur comptable <u>Fair Value and Carrying Value</u>
Encaisse	381 129 \$	381 129 \$	1 079 992 \$	1 079 992 \$
Fonds d'obligations	990 991	1 007 068	1 042 290	1 059 962
Dépôts à terme, taux variant de 1,54 % à 4,0 % (2010 - taux variant de 0,7 % à 4,61 %), échéant à différentes dates jusqu'en février 2012	237 855	237 855	228 887	228 887
5 000 parts privilégiées de la Caisse Populaire Trillium à 10 \$ chacune, taux de rendement minimum de 5,75 % ajusté annuellement	50 000	50 000	50 000	50 000
Titres à revenu fixe	2 305 297	2 293 719	2 393 257	2 386 731
Actions canadiennes	1 608 431	1 836 934	1 203 667	1 244 139
Fonds d'actions canadiennes	337 952	458 506	306 735	318 141
Fonds d'actions mondiales	1 812 443	1 847 908	1 206 526	1 080 713
	7 724 098 \$	8 113 119 \$	7 511 354 \$	7 448 565 \$

Cash

Bond fund

Term deposits, rates varying between 1.54% to
4.0% (2010 - rates varying between 0.7% to
4.61%) maturing at various dates up to February 2012

5,000 preferred shares of Caisse Populaire Trillium
at \$10 per share, minimum rate of return of 5.75%
adjusted on an annual basis

Fixed income bonds

Canadian shares

Canadian equity fund

Global equity fund

4. PLACEMENTS À LONG TERME (suite)

Risque lié aux placements

Les placements dans des instruments financiers place la Fondation face à des risques liés aux placements. Le risque de taux d'intérêt est le risque provenant des variations dans les taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de marché est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres au titre lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs communs à tous les titres négociés sur le marché. Le risque de change découle des fonds d'actions mondiales détenus par la Fondation.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Les placements de la Fondation se trouvent majoritairement en encaisse, dans des fonds d'obligations, dans des dépôts à terme, dans des actions canadiennes, dans des titres à revenu fixe, dans des fonds d'actions canadiennes et dans des fonds d'actions mondiales.

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des intérêts à recevoir et des créiteurs et frais courus correspondent approximativement à leur coût en raison de leur échéance à court terme.

4. LONG-TERM INVESTMENTS (continued)

Investment risk

Investments in financial instruments render the Foundation subject to investment risks. Interest risk is the risk arising from fluctuations in interest rates and their degree of volatility. There is also the risk arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge an obligation when it is due. Market risk is the risk to the value of a financial instrument due to fluctuations in market prices, whether these fluctuations are caused by factors specific to the investment itself or to its issuer, or by factors pertinent to all investments on the market. Foreign currency exposure arises from the Foundation's holdings of global equity funds.

Concentration of risk

Concentration of risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political and other conditions. The Foundation invests mainly in cash assets, in bond funds, in term deposits, in Canadian shares, in fixed income bonds, in Canadian equity funds and global equity funds.

Fair value

Fair values of cash, interest receivable and accounts payable and accrued liabilities approximate their carrying value due to their short-term maturity.

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2011

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2011

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentent les fonds reçus qui sont grevés d'affectations d'origine externe. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Solde au début de l'exercice	556 221 \$	336 950 \$
Apports reçus	788 947	655 567
Reconnus à titre de revenus	<u>(1 069 465)</u>	<u>(436 296)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>275 703 \$</u>	<u>556 221 \$</u>
Ce solde est grevé des affectations suivantes :		
Fonds disponibles pour des bourses (note 6)	203 649 \$	193 851 \$
Autres activités de la Fondation	72 054	61 370
Fonds disponibles pour le Centre des métiers	<u>-</u>	<u>301 000</u>
	<u>275 703 \$</u>	<u>556 221 \$</u>

5. DEFERRED CONTRIBUTIONS

Deferred contributions relate to externally restricted funds. The following activities occurred in the balance of deferred contributions during the year:

Balance, beginning of year
Contributions received
Recognized as revenue
Balance, end of year
This balance is subject to the following restrictions:
Funds available for financial aid (note 6)
Other activities of the Foundation
Funds available for the Trades Center

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2011

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2011

6. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE

6. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE

	Fonds d'initiatives pour les étudiants(e)s de l'Ontario		Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiants		Autres	
	Ontario Student Opportunity Trust Funds Phase 1	Ontario Student Opportunity Trust Funds Phase 2	Ontario Trust for Student Support	Others	2011	2010
Dons reçus entre le 1 ^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011	- \$	- \$	276 385 \$	- \$	276 385 \$	466 523 \$
Dons en argent appariés entre le 1 ^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011	-	-	145 980	-	145 980	-
Dons en argent non appariés	-	-	422 365	-	422 365	466 523
Total des dons en argent	- \$	- \$	422 365 \$	- \$	422 365 \$	466 523 \$
Soldes de fonds affectés d'origine externe						
Solde au début	1 368 477 \$	772 465 \$	5 505 583 \$	580 262 \$	8 226 787 \$	6 656 400 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	-	-	422 365	-	422 365	466 523
Gains non réalisés de l'exercice sur les actifs financiers disponibles à la vente	72 657	41 258	307 173	30 722	451 810	637 341
Fonds appariés reçus/à recevoir du MFUCU en 2010-2011	-	-	276 385	-	276 385	466 523
Solde à la fin de l'exercice	1 441 134 \$	813 723 \$	6 511 506 \$	610 984 \$	9 377 347 \$	8 226 787 \$

Donations received between April 1, 2010 to March 31, 2011

Cash donations matched between April 1, 2010 and March 31, 2011

Unmatched cash donations

Total cash donations

Externally Restricted Fund Balance

Balance, beginning of year

Contributions received during the year

Accumulated unrealized gains on financial assets available-for-sale during the year

Matching funds received/receivable from MFUCU in 2010-2011

Balance, end of year

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2011

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2011

6. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE (suite) **6. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE (continued)**

	Fonds d'initiatives pour les étudiants(e)s de l'Ontario	Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiants	Autres	2011	2010
	Ontario Student Opportunity Trust Funds Phase 1	Ontario Trust for Student Support	Others		
Solde de fonds affectés d'origine externe					
Fonds disponibles pour des bourses au début de l'exercice	28 109 \$	134 742 \$	15 317 \$	193 851 \$	225 419 \$
Revenus de placements	35 350	141 843	14 431	211 584	197 853
Bourses émises	(29 009)	(139 056)	(17 536)	(201 786)	(229 421)
Fonds disponibles pour des bourses à la fin de l'exercice	34 450 \$	137 529 \$	12 212 \$	203 649 \$	193 851 \$
Nombre de bénéficiaires	37	176	30	264	328
Coût des fonds affectés d'origine externe	1 415 798 \$	6 378 904 \$	597 849 \$	9 191 975 \$	8 483 427 \$
Juste valeur et valeur comptable des fonds affectés d'origine externe	1 475 584 \$	6 649 035 \$	623 196 \$	9 580 996 \$	8 420 638 \$

Externally Restricted Fund Balance
Funds available to financial aid, beginning of year
Investment income
Bursaries awarded
Funds available for financial aid, end of year
Number of bursaries awarded
Cost of externally restricted fund
Fair value and carrying value of externally restricted fund

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2011

6. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE
(suite)

Les fonds constatés à titre de dotation représentent principalement les apports reçus dans le cadre du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et les étudiants de l'Ontario. Les apports reçus par ce fonds doivent être maintenus en permanence par la Fondation et les intérêts gagnés sur ces sommes sont distribués sous forme de bourses aux étudiant(e)s.

Par ailleurs, l'excédent des intérêts gagnés sur les bourses émises aux étudiant(e)s est présenté dans les apports reportés du Fonds de fonctionnement.

7. ENGAGEMENTS

En vertu de l'entente pour la gestion des stationnements de La Cité collégiale échéant en juillet 2015, la Fondation s'est engagée à payer une licence d'un montant annuel de 685 232 \$ pour les quatre prochaines années.

Depuis le 1^{er} août 2010, la Fondation s'occupe, en vertu d'une entente de cinq ans, de la gestion des aires de stationnement de La Cité collégiale. Le revenu net généré par cette activité est remis au bénéfice de La Cité collégiale.

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2011

6. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE
(continued)

Restricted endowments mainly consist of contributions received relating to the Ontario Student Opportunity Trust Fund. These contributions must be permanently maintained by the Foundation and interest earned from these funds is to be used for student scholarships.

The excess of interest earned over the scholarship actually awarded to the students is included in deferred contributions in the Operating Fund.

7. COMMITMENTS

Under the parking management agreement with La Cité collégiale, the Foundation is committed to pay a license fee of \$685,232 on an annual basis for the next four years.

Since August 1, 2010, the Foundation is responsible for the management of the parking areas of La Cité collégiale as per a five year agreement. All profits generated from this activity are redistributed for the benefit of La Cité collégiale.